

L’ancien puits du château de Viette en Vieux-Pont.

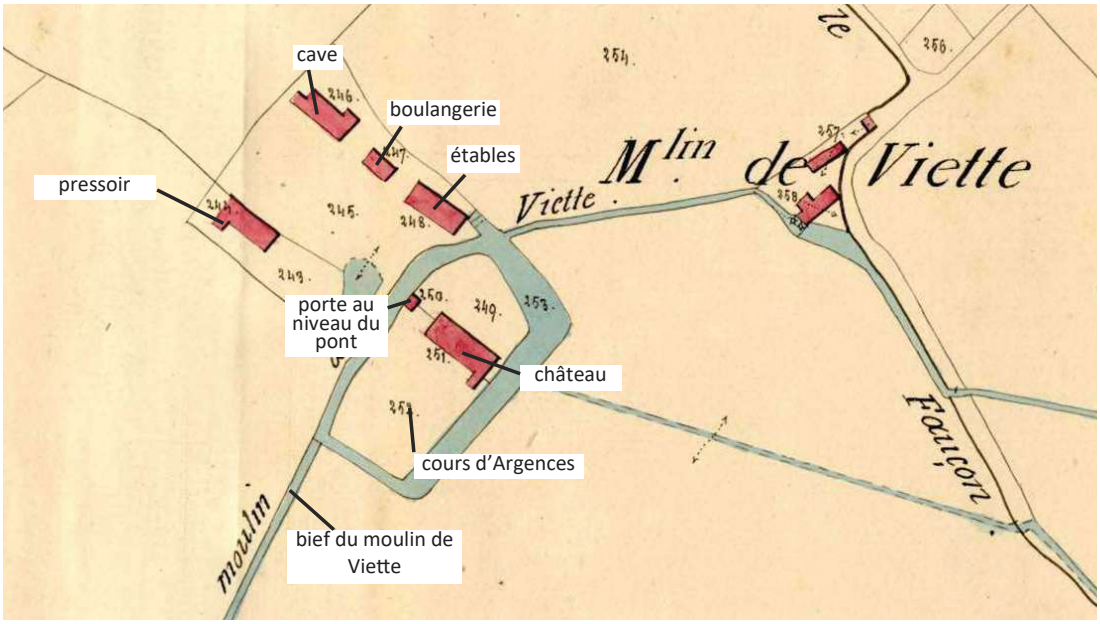
Où est passé le château de Viette ?

Par Michel Sady

A propos du village de Vieux-Pont, Camille Asse, un historien local, évoque le fief de Viette dans son livre consacré à Saint-Julien-le Faucon et ses environs. Il fait allusion à des pierres de taille sculptées provenant des décombres d'un manoir disparu en 1860, selon des habitants de l'époque. A quoi pouvait bien ressembler ce château de Viette ? C'est ce que je cherche depuis des années. La chance et les rencontres m'ont néanmoins permis de retrouver quelques traces éparpillées telles les pièces d'un puzzle historique.

Le fief de Viette en Vieux-Pont

Dans le numéro du Bulletin du Foyer Rural de décembre 2009, en partie consacré à Vieux-Pont-en-Auge, Dominique Fournier, Jack Maneuvrier et moi-même évoquons le site de Viette en Vieux-Pont. L'ancien cadastre de la commune en 1834 permet de constater l'existence de plusieurs bâtiments à cette époque :



Extrait du cadastre de 1834, Archives départementales du Calvados.

Sur la parcelle dénommée « Cour d'Argences », entourée de larges fossés alimentés par les eaux de la Viette via un long bief, on note une grande construction qualifiée de maison. Il s'agit très probablement de l'ancien château aujourd'hui disparu. Un petit bâtiment, qualifié de remise, est dessiné juste au niveau de l'ancien pont toujours existant aujourd'hui qui enjambe le fossé. Plusieurs bâtiments figurent sur l'ancien cadastre dans la parcelle voisine : une longue cave, une boulangerie et une étable, également disparus. Seul le grand pressoir, parallèle à ces constructions, de la taille équivalente à celle de la cave est toujours présent. Dans la Cour d'Argences, il ne reste aujourd'hui qu'un ancien puits en briques non indiqué sur l'ancien cadastre et dont le conduit semble ancien.



Le pont d'accès à la Cour d'Argences.

A l'inverse, la maison actuelle n'existe pas à cette époque. On comprend que le château était construit dans la cour et les bâtiments de ferme dans la basse-cour, elle aussi ceinte de profonds fossés et comprenant une grande mare.

Sur le plan, le bief se poursuit vers le nord-est pour rejoindre le moulin de Viette, toujours existant de nos jours, à 100 mètres de là. Il est évident que les fossés permettaient de protéger les lieux mais aussi de stocker une grande quantité d'eau utile pour faire tourner les deux roues du moulin lorsqu'il le fallait.

Les seigneurs du fief de Viette-en-Vieux-Pont

A la fin du XI^{e} siècle, selon Christophe Maneuvrier, Jules de Viette tenait un fief à Vieux-Pont relevant du fief de Nonant, dont le centre était situé à Ecots. En 1210, le fief de Viette était encore tenu par Guillaume de Viette du fief d'Ecots.

Un aveu rendu au Roy par Jehan de Vieuxpont, seigneur baron de Vieuxpont, le 17 juin 1524, indique que *« Guillaume de Bonnechose, frère de Jehan, à cause Jehanne de Castillon jadis femme de Richard de Viette, en tient un quart de fief nommé le fief de Viette dont le chef est assis en la paroisse de Vieux Pont … »*.

La famille de Bonnechose était suffisamment considérée pour être exemptée du droit de franc-fief ainsi qu'on l'apprend dans le dictionnaire de la noblesse de Aubert de La Chesnaye Des Bois :

« Jean de Bonnechose, deuxième du nom, écuyer, fut, pour son fief de Guéville, imposé, ainsi que Jean le Cadet, son frère, pour celui de Vieux-Pont, en 1471, aux droits de franc-fiefs, de la somme de de 33 écus. Ces deux frères ayant suffisamment prouvé aux Commissaires, à ce députés, leur noblesse, par titres, lettres, une charte de 1294, une lettre d'hérédité de 1366, des partages de lods de 1393, etc, furent exempts des francs-fiefs, & les Commissaires prononcèrent : Eu égard à ces choses qui sont notoires & manifestes, avons levé et ôté, levons & otons l'arrêt par nous mis aux fiefs desdits Bonnechose, & leur avons donné congé d'en jouir, comme tenus & réputés nobles nés & extraits de noble ligne, & de tout tems eux & leurs prédécesseurs ayant toujours fait le service de guerre. Ce 4 mai 1471, scellé de nos sceaux. »

« Marie de Bonnechose, fille de Jean de Bonnechose, seigneur de la Cornillière, puis de Boisnormand, se maria avec François de Guerpel, écuyer, seigneur d'Épinay, auquel elle paraît avoir porté le fief de Viette, suivant le partage de leurs enfants, en 1625 ».

Dans le registre de la paroisse de Vieux-Pont, on peut lire que *« le corps de Damoiselle ??? de Guerpel agée de quatre ans a été inhumé dans l'église le quatre de février 1692* ». Cette famille occupe bien le lieu à cette époque et on y lit la signature de César Auguste de Guerpel.

On trouve dans le même registre, en 1696, un acte de naissance de Marguerite, fille de Jacques de Guerpel et de Catherine de la Vigne puis un autre en 1716 d'un fils dénommé Robert Gabriel Philippe de Guerpel, fils de Robert et de Magdelaine de Marguerite dont le parrain est Gabriel Philippe de Mathan, seigneur de Gréez et de Mannetot.

Le Normand de Viette

J'ignore comment le fief de Viette changea de main au XVIII^{e} siècle mais c'est ensuite la famille Le Normand de Viette qui devient propriétaire du fief jusqu'à la Révolution. C'est alors Jean François Urbain Le Normand de Viette qui le possède. Fils de François Le Normand de Victot (1701 – 1774), il était marié à Marie Achard de Vacognes avec qui il a eu plusieurs enfants à Vieux-Pont comme en témoigne le registre tenu par les curés de la paroisse. Peut-être que François Le Normand de Victot, qui avait deux fils, acheta-t-il le fief de Viette pour son deuxième fils, son aîné conservant le titre de Victot.

Peu après la Révolution, en 1794, les habitants de Vieux-Pont brûlent les papiers de la baronnie et du fief de Viette :
« Aujourd'hui dix pluviôse première décade, l'an deuxième (29 janvier 1794) de la république et les citoyens de la commune assemblés pour célébrer la fête de la décade, après avoir lu différents décrets, chanté plusieurs hymnes civiques, avec de vifs applaudissements, de vive la fête de la Raison, oubli aux fanatisme, succès à la République et destruction des tyrans ils ont passé au brûlement des papiers féodaux tous de la ci-devant baronis (??) ont trouvé que des pièces de 1500, 1600 et 1726 en partie de ce dernier, que des fiefs de la ci-devant seigneuris de Viette et Vieux Pont, tous lesquels titres et papiers ne nous ont été remis que depuis très peu de

tems à l'exception de ceux du ci-devant fief de Viette.
En outre des déclarations et arrêts du département du calvados enfin (????) ont été également brûlés au plus grands cris de joie et de satisfaction et vive la république vive les sans culottes, vive les bons frères qui ont foulé aux pieds ces excécrables papiers tendant au bouleversement de notre république, détention et guiottine au restant de ces malheureux fédéraliste et royaliste.»

Voilà donc terminés les temps féodaux et le fief de Viette en Vieux-Pont également !

Jean-François-Urbain Le Normand de Viette décède à Mathieu le 4 janvier 1829. Ce sont ses héritiers qui sont les propriétaires des terres de Vieux-Pont situées autour du site en 1834. Ils habitent et sont alors propriétaires de la ferme du château du Mesnil à Mathieu, au nord de Caen. Dans le cimetière de Mathieu, on trouve une ancienne tombe garnie de huit colonnes en marbre portant les noms des Le Normand de Viette avec leur blason.





Tombe de la famille
Le Normand de Viette à Mathieu
et blason de la famille gravé sur les colonnes.

Les pierres du château de Viette

Nous savons qu'ensuite un dénommé Lair, assureur à Saint-Pierre-sur-Dives, acheta le petit domaine ensuite exploité en partie par la toute proche ferme du Bosquet.

Le château, lui, a donc disparu, selon Camille Asse en 1860, vendu en carrière comme cela se faisait beaucoup à l'époque. Une maison de gardiens a été bâtie très probablement avec les matériaux provenant du château et des bâtiments de ferme disparus. Une petite pierre gravée indique la date de 1874.

C'est au cours des années 1990, après avoir lu le livre de Camille Asse, en discutant avec le propriétaire d'une maison située près de l'église de Vieux-Pont que j'ai retrouvé, posée à plat sur le sol d'un petit bâtiment, une grosse pierre sculptée cassée en deux.

La pierre rectangulaire a une dimension de 77 centimètres sur 41 et une épaisseur de 17 centimètres. Le propriétaire me l'a gentiment donnée car nous avons alors considéré que, peut-être, elle provenait du château de Viette. Depuis, elle est posée par terre devant notre maison.

Voilà quelques temps, en déménageant le grenier de la ferme familiale du Bosquet, située à deux pas, j'ai aussi retrouvé un vieux volet en chêne particulièrement travaillé. Je me suis dit qu'il était bien possible que ce soit également un reste du château que le voisin s'était approprié lors de la démolition.



J'ai grossièrement nettoyé ce volet que j'ai installé dans la vitrine du siège de l'association Le Pays d'Auge à Lisieux. Les passants s'arrêtent parfois pour regarder ce curieux objet.

C'est ainsi que j'ai rencontré un amateur, sculpteur sur bois, qui m'interrogea sur le volet en question un jour où j'étais au siège de l'association.

Lui expliquant qu'il provenait de Vieux-Pont, il me dit qu'il avait acheté quelques années auparavant deux pierres sculptées qui étaient posées par terre dans un bâtiment aujourd'hui disparu, juste à côté de l'église. Il travaillait alors pour le compte d'un ancien employeur artisan qui bâtissait sa maison. Il conserva pour lui la plus petite des deux pierres qui étaient cassée en deux et qu'il répara pour l'installer dans sa maison. Il m'a envoyé une photo de cet objet à la dimension un peu plus grande que la mienne mais de même épaisseur : 1m25 de large sur 58 centimètres de haut et 17 centimètres d'épaisseur.

Quant à l'autre, beaucoup plus imposante, il m'a dit l'avoir posée en linteau au-dessus d'une porte de la maison de son employeur à Amfreville, près de Merville-Franceville. Je m'y suis rendu et j'ai pu photographier cette pierre superbement travaillée. Ces deux pierres sont sculptées dans un style similaire à celui de la pierre que j'avais récupérée et conservée chez moi.



Pierre trouvée à Vieux-Pont.

Pierre installée en linteau à Saint-Martin-de-Mailloc





Pierre en linteau à Amfreville

Bien sûr, nous n'avons aucune preuve qu'il s'agit bien de restes de l'ancien château de Viette mais on peut l'imaginer… A moins qu'elles ne proviennent de deux autres châteaux qui existaient à Vieux-Pont avant la Révolution et qui ont également disparu : le château de la Baronnie dont il ne subsiste qu'une motte dans le bois du village mais déjà disparu au XVIII^{e} siècle et le château d'Houlbec vendu à démolir par Jean-Alexandre Dunot de Saint-Maclou en 1779. Nous ne disposons pas là non plus d'indices fiables mais soyez assurés que je poursuis la recherche…

Sources :

En Pays d'Auge – Saint-Julien-le-Faucon et ses environs par Camille Asse, 1960

Bulletins du Foyer Rural du Billot Numéros 014 – 020 – 108

Archives du Calvados :
- Registre de la Paroisse de Vieux-Pont 1668 – 1715
- Registre de la Paroisse de Vieux-Pont 1715 - 1792
- Registre de la municipalité de Vieux-Pont 1791 – 1818
- Cadastre de Vieux-Pont 1834
- Cadastre de Mathieu 1820

Archives de Seine-Maritime : Aveu rendu au Roy par le Seigneur Baron de Vieuxpont 1524 par Jehan de Vieuxpont

Archives nationales BNF : Inventaire après décès de Jean-Alexandre Dunot de Saint-Maclou.

Dictionnaire de la noblesse : contenant les généalogies, l'histoire et la chronologie des familles nobles de France, Tome 3, par François-Alexandre Aubert de La Chesnaye Des Bois.

Remerciements à M. Othon et M. Belleville.